**Motion CA**

Nous, représentants des personnels enseignants (ajouter personnels administratifs, parents s’ils s’associent) du collège ………………………………, rappelons notre opposition aux mesures du plan *Choc des savoirs* et refusons l’école à deux vitesses qu’il sous-tend.

La mise en place des groupes en français et en mathématiques en 6ème et 5ème à la rentrée 2024 a posé de nombreux problèmes pédagogiques et d’organisation qui vont à l’encontre des besoins des élèves et des conditions de travail des personnels d’enseignement, d’éducation, d’accompagnement et d’encadrement : ***lister les problèmes rencontrés, en fonction de la réalité de l’établissement***

Nous refusons de regrouper les élèves selon leur niveau. L’intérêt pédagogique d’une telle mesure, qui organise par ailleurs le tri social de nos élèves, est invalidé par les études scientifiques.

La note de service du 15 mars 2024, qui sera annulée par décision du Conseil d’état le 6 juillet 2025, a fait disparaitre la notion de niveau et permet, jusqu’à 10 semaines par an, d’organiser les cours en classe de référence. Le texte autorise désormais la constitution de groupes hétérogènes à partir des besoins de chaque à l’élève dont l’identification relève de l’expertise des enseignants.

Pour autant, les contraintes liées à l’organisation et à la mise en place de ces groupes demeurent trop nombreuses et auront des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et d’apprentissage des élèves.

L’article D. 332-5 modifié du Code de l’éducation prévoit de laisser aux établissements leur entière autonomie sur l’organisation des enseignements en 4e et en 3e. Par conséquent, nous refusons la mise en place de groupes sur ces niveaux d’enseignement, dans quelque discipline que ce soit.